

Chargé(e) d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment (TP)

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 2023P001S02830

Organisme responsable et contact

TIPEE

Adrien DHALLUIN
06.16.84.32.11
adrien.dhalluin@plateforme-tipee.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette
composante seront précisés et détaillés dans
la réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Les bénéficiaires seront 12 demandeurs
d'emploi et personnes en reconversion
professionnelle (hommes et femmes de la
Région Nouvelle Aquitaine) ayant déjà une
expérience dans le secteur du bâtiment. Ils
seront déjà titulaires d'un niveau bac
minimum, avec une expérience
professionnelle significative dans le secteur du
bâtiment (> 3 ans).

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Le présent marché subséquent cible des actions devant répondre à un besoin de qualification et/ou de compétences des entreprises et des publics visant à faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

Contenu et modalités d'organisation

Module 1 : Les enjeux du développement durable et de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - - Connaissance des enjeux environnementaux au niveau mondial, européen, français et applications réglementaires (fresque du climat et de la construction) - Focus : enjeux de la rénovation énergétique - Etat des lieux du parc actuel : chiffres clés - Evolution des principes constructifs - Compréhension des concepts de développement durable et bâtiment durable, d'efficacité énergétique (active, passive, technologique) - Introduction aux évolutions des métiers du bâtiment, en particulier en rénovation énergétique - 28 h
Module 2 : Thermique du bâtiment et composants d'enveloppe - - Les transferts thermiques dans le bâtiment - Notions de puissance et énergie thermique - Calcul de surfaces et volumes - Calcul de déperditions et de consommation - Identifier les composants d'une paroi et leurs fonctions - Les différents types d'isolants, et principes d'isolation (ITI, ITE, ITR) - Marque et certifications produits (ACERMI, CE, essais Feu, ...) - Découverte de filières émergentes (paille, chanvre, bio-sourcés et géo-sourcés) - Les caractéristiques thermiques des matériaux (conductivité thermique, résistance thermique, inertie, ...). - 38 h
Module 3 : Réglementation et enjeux de la rénovation énergétique - - Réglementations thermiques : historique, focus RT2012, RE2020 - Réglementation Thermique existante : préconisations et études de cas en maisons individuelles, collectif et tertiaire - Les textes réglementaires autour de la rénovation - Principe de la rénovation performante - Les démarches, labels et certifications bâtiment durable en neuf et en rénovation - Les dispositifs d'aides financières (maprimeRenov', CEE, ANAH, ...), les démarches associées et le principe d'un ROI - 35 h
Module 4 : Evaluation thermique du bâtiment et calcul en coût global - - Les diagnostics obligatoires - Principe d'une évaluation thermique et des différents types d'évaluation : collecte des données et méthodes de calcul (3CL, THBCE, THCex) - Démonstration logiciel DPE - Principe du calcul en coût global et calcul d'un ROI - Réaliser un DPE en maison individuel avec le formateur en binôme + préparation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Néant.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00413159	du 20/11/2023 au 28/06/2024	Lagord (17)	TIPEE		Non éligible	FPC